



## B7-Date de reprise de végétation de la prairie

---

### Nature et source des données

Séries quotidiennes fournies par Météo France

### Indicateurs 1 : Date de reprise de végétation de la prairie

Séries de 1959 à 2017 sur la station :

- 18 : Bourges

Séries de 1982 à 2017 sur la station :

- 37 : Tours

### Calcul de l'indicateur

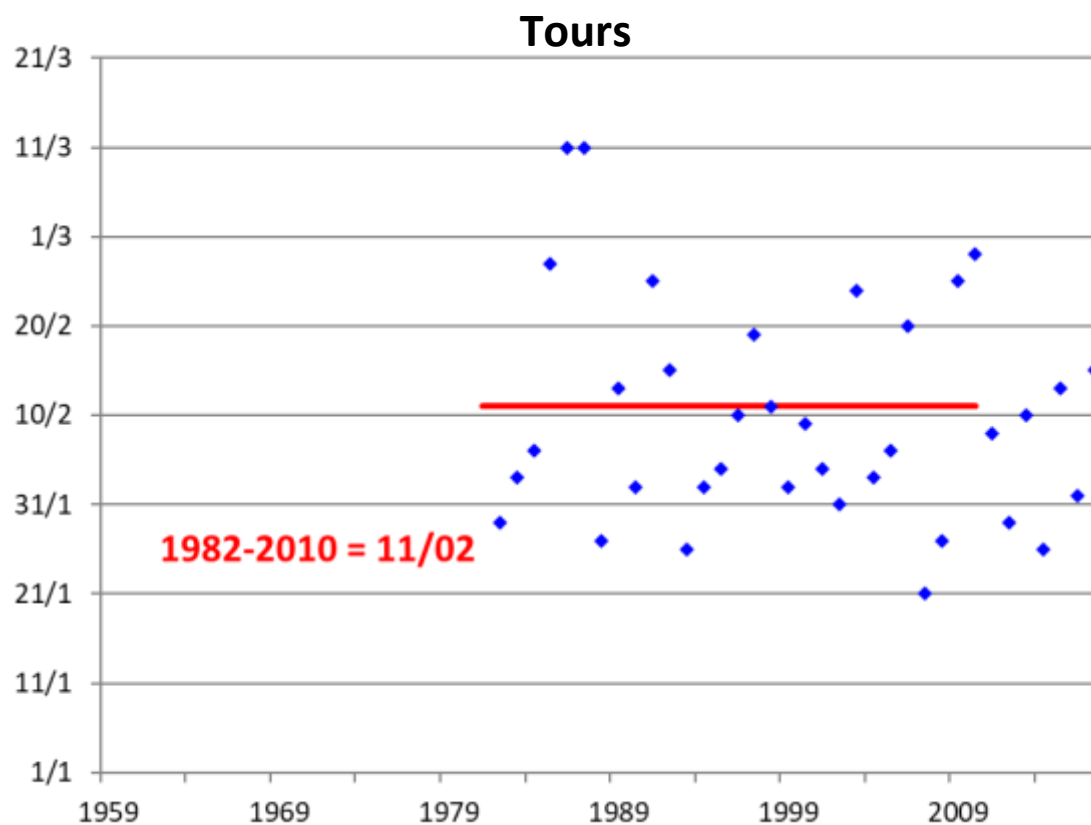
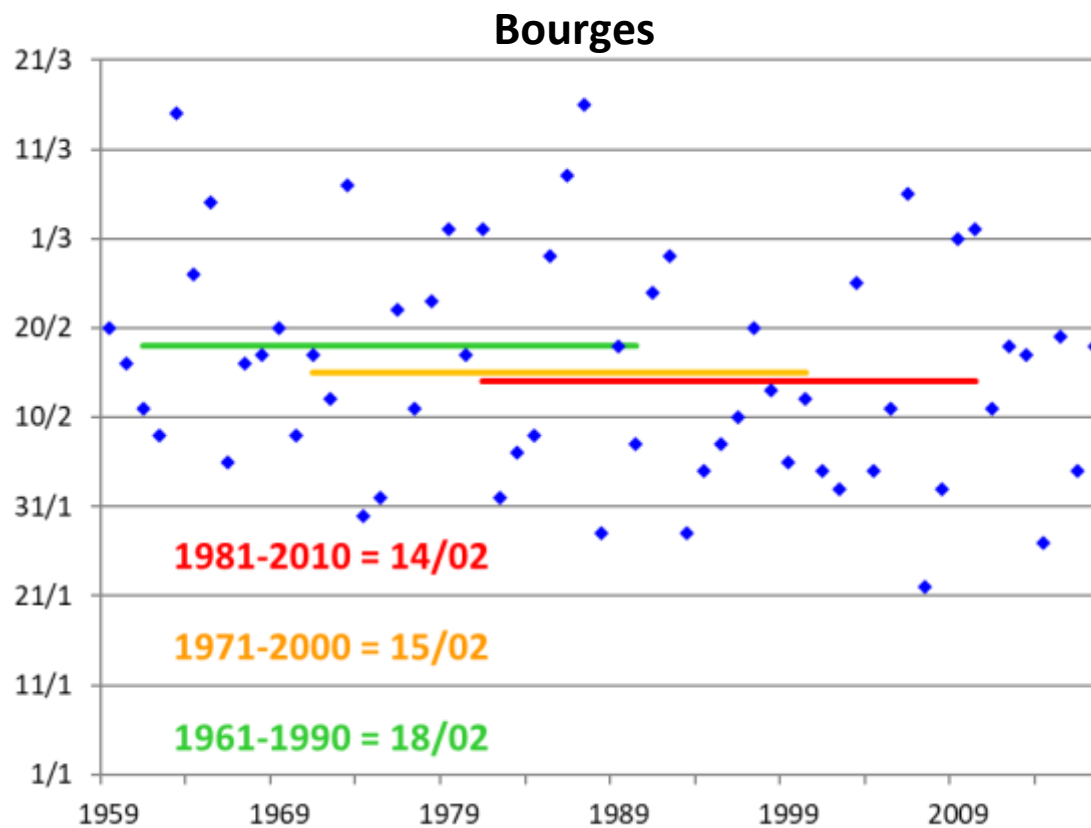
- Evolution des dates de franchissement de la somme de température base 0°C de 200°CJ, à compter du 1er janvier (nuage de points bleus).
- Tendence linéaire sur la période 1959 – 2017 (courbe noire)
- Moyenne trentenaire (courbe verte : 1961-1990 ; courbe orange : 1971-2000 ; courbe rouge : 1981-2010)

### Évolution observée

- En abscisse : Années
- En ordonnée : Date



## B7-Date de reprise de végétation de la prairie





## B7-Date de reprise de végétation de la prairie

### Analyse

Dép.	Stations	1ère année disponible	Nb d'années analysées	pente	évolution /10 ans	évolution /30 ans	Test	"Force" de la tendance	R <sup>2</sup>
18	Bourges	1959	59	-0,136	-1,4	-4,1	0,15	non significative	0,04
37	Tours	1982	36	-0,191	-1,9	-5,7	0,34	non significative	0,03

L'évolution de la date de reprise de végétation de la prairie depuis 1959 (1982 pour la station de Tours) montre que les tendances (ajustement linéaire) observées sur l'ensemble de la période ne sont pas significatives :

- 1,4 j par décennie à Bourges (NS)
- 1,9 j par décennie à Tours (NS)

- Cet indicateur est extrêmement variable d'une année à l'autre (variabilité inter-annuelle) car R<sup>2</sup> moyen = 0,04.

- Ces évolutions se retrouvent dans la moyenne des régions voisines. Par exemple :
  - 1 j par décennie à Lezay depuis 1959 (Levrault et al, 2015)

Date de reprise de végétation (200°CJ base 0°C initialisé au 1er janvier)

La variabilité inter annuelle est très marquée avec des valeurs comprises :

- entre le 22 janvier et 15 mars pour la station de Bourges et
- entre le 21 janvier et 10 mars pour la station de Tours

La date moyenne de reprise de végétation des 2 stations est le 15 février, sur l'ensemble de la période. La tendance de -1,6 j par décennie n'étant pas significative, l'avancement de la date de reprise de végétation semble donc pour l'instant très modéré, ce qui peut s'expliquer par :

- le mode de calcul de l'indicateur qui gomme toute différence entre les températures, dès-lors qu'elles sont inférieures à 0°C (la raréfaction des températures très basses n'impacte pas l'indicateur) ;
- le fait que le réchauffement observé ne porte pas principalement sur cette période de l'année.

### A retenir

Sur la période d'étude (1959-2017 pour Bourges et 1982-2017 pour Tours), la date de reprise de végétation et la date de mise à l'herbe avancent de respectivement - 1,6 et -1,7 jour par décennie (moyenne des 2 sites). Le mode de calcul des indicateurs et la période sur laquelle il porte expliquent probablement cette variation tendancielle modeste.

Sous réserve de confirmation dans d'autres sites de la région, ce critère pris isolément n'apparaît pas être un levier majeur d'esquive de la contrainte hydrique estivale.

### POUR EN SAVOIR PLUS

LEVRULT et al, ORACLE Poitou Charentes, 2015, <https://deux-sevres.chambre-agriculture.fr>